

AMITIÉS GRÉCO - SUISSES



Procès-verbal de l'assemblée générale des Amitiés gréco-suisse, novembre 2020 Par correspondance

Compte tenu des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du Coronavirus, le comité a décidé de procéder par correspondance, comme l'y autorisait l'art. 6a de l'Ordonnance 2 Covid 19.

La convocation officielle et ses annexes ont été envoyées le 2 novembre par courrier ordinaire. Les documents suivants étaient transmis :

- Ordre du jour et propositions du comité
- Procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
- Rapport du président
- Comptes
- Rapports des vérificateurs des comptes
- Bulletin de vote
- Bulletin de commande du livre sur le Dr Messerli, fondateur des AGS

Un délai au 30 novembre était imparti pour le retour des bulletins de vote. Au terme de ce délai, après dépouillement des bulletins, les résultats de la votation sont les suivants :

1. Le PV de l'AG du 30 avril 2019 est adopté par 91 voix et 2 abstentions
2. Le rapport du président est adopté par 92 voix et 1 abstention
3. Les comptes des AGS ainsi que ceux de la fondation Valiadis sont acceptés par 91 voix et 2 abstentions